

Savoirs CDI: six ans déjà!

Marie-Hélène Pillon et l'équipe de rédaction de Savoirs CDI

CRDP DE BRETAGNE

Les listes de diffusion sont souvent prolongées par des sites qui constituent alors des espaces éditoriaux parallèles et complémentaires. L'exemple de Savoirs CDI, le site de la liste CDIdoc.

Le site Savoirs CDI a été créé en septembre 1999. À l'origine, trois centres étaient engagés dans le projet: les CRDP de Lyon, de Bretagne et de Poitou-Charentes ainsi que la direction des Ressources et de l'Ingénierie documentaire (DRID) du CNDP.

En janvier 2004, le CRDP d'Aquitaine nous a rejoints et le département des Ressources éducatives et des Technologies a remplacé la DRID.

La liste CDIdoc, ouverte en novembre 1996 à l'initiative du CRDP de Bretagne et du rectorat de l'académie de Rennes, a été intégrée au site en 2000.

Objectifs et principes de fonctionnement

Depuis le début de l'aventure, le public que nous visons en priorité est celui des documentalistes d'établissements scolaires francophones. Nous souhaitons que Savoirs CDI participe à la construction de l'identité professionnelle des documentalistes de l'Éducation nationale et qu'il leur permette de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté de pratiques et d'usages.

Réclamer une identité professionnelle ne signifie pas le repli sur soi, et nous sommes toujours à la recherche d'ouvertures vers des personnes extérieures à l'Éducation nationale, des professionnels exerçant dans d'autres pays, mais aussi vers de nouveaux thèmes de réflexion. La rubrique « International » devrait, dans les mois à venir, accueillir de nouvelles contributions.

Les entretiens bimestriels (« Dossiers du mois ») avec des personnalités de tous horizons sur des sujets qui peuvent parfois paraître éloignés de la documentation mais qui sont toujours en lien avec les problématiques de l'école (l'enseignement du fait religieux, les apports de la psychanalyse à l'éducation, l'accueil des primo-arrivants, etc.) sont très appréciés, comme le confirment leurs statistiques de consultation.

En ce qui concerne les contenus, nous cherchons à maintenir un équilibre entre théorie et pratique, entre technique et pédagogie. Une large place est faite aux comptes rendus d'activités pédagogiques menées dans les établissements scolaires et dans lesquelles les documentalistes sont nécessairement engagés – c'est un des critères de sélection qui constitue notre spécificité –, mais aussi à des articles qui nous permettent de suivre l'évolution des environnements et des outils professionnels.

Il nous faut à la fois accompagner les documentalistes dans leur quotidien et les aider à anticiper sur l'avenir de la fon-

ction documentaire en établissement scolaire. Pour ce faire, nous leur proposons des ressources utiles à leurs pratiques d'aujourd'hui et d'autres, plus prospectives, qui leur permettent d'anticiper l'évolution de leur rôle.

Comme autre principe de fonctionnement, nous optons pour la sélectivité plutôt que pour l'exhaustivité dans le choix des ressources. Nous recherchons un équilibre entre les productions originales, les articles déjà parus pour lesquels nous négocions des droits de reproduction et les liens commentés vers des ressources extérieures.

Les pages du site sont ouvertes à toutes contributions, institutionnelles ou non, susceptibles d'enrichir la réflexion et de développer la culture professionnelle.

Tous les deux ans, Savoirs CDI organise un colloque: « Les Rencontres nationales de la liste CDIdoc » à destination prioritairement des enseignants-documentalistes mais plus généralement de l'ensemble de la communauté éducative. Les premières Rencontres ont eu lieu à Rennes en 2000 (sur le thème « La liste CDIdoc ») et les deuxièmes, en octobre 2003 à Lyon (sur le thème: « Place et rôle de l'image »). Chaque colloque a réuni environ 200 personnes et a fait l'objet de la publication d'actes, mis en ligne sur le site. Les prochaines Rencontres auront lieu en 2005. Le thème est encore à l'étude.

Dispositif de suivi

Un comité d'orientation, réuni tous les ans, propose des axes de travail pour le site et confie au comité de rédaction la responsabilité de la mise en ligne des contenus. Celui-ci développe avec les CRDP des académies d'Amiens, de Lille et de Toulouse des partenariats pour l'alimentation régulière de certaines rubriques, et s'appuie sur un réseau de correspondants régionaux. Soucieux d'être en phase avec les centres d'intérêt des enseignants et des élèves, il suit attentivement les échanges de la liste CDIdoc. Régulièrement, il sollicite l'avis critique d'usagers et prend en compte leurs remarques sur la forme et sur le fond.

Des correspondants Savoirs CDI dans les CRDP participent à la rédaction de pages, signalent des ressources et favorisent les échanges entre le site et les académies. ●



<http://savoircdi.cndp.fr>